



LE SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL

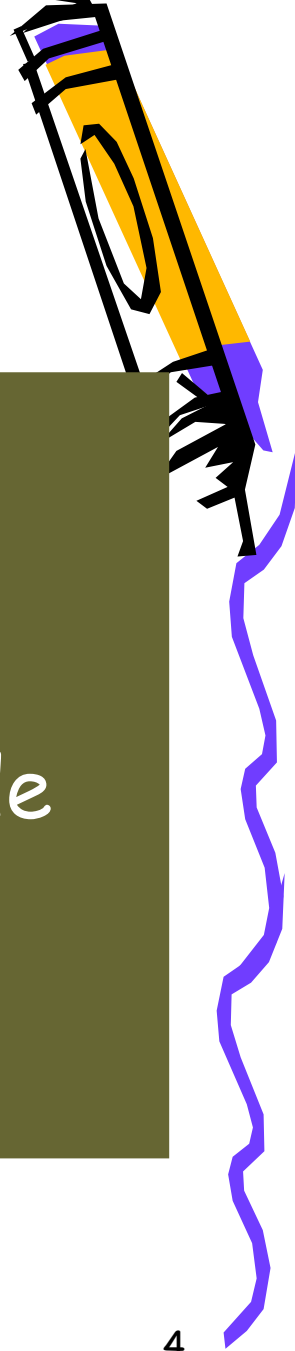
ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION

- Depuis la Constitution de 1978, le système éducatif espagnol a subi un certain nombre de changements: les autorités nationales ont progressivement transféré les fonctions, les services et les ressources éducatives aux différentes autorités régionales (Comunidades Autónomas).
- Chaque région autonome est maintenant chargée de la gestion de ces fonctions, des services ainsi que des ressources éducatives de l'éducation universitaire et de l'éducation non universitaire

UN MODÈLE DÉCENTRALISÉ: LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION

- Ministère de l'Éducation, de la Politique Sociale et des Sports (Ministerio de Educación, Política Social y Deporte)
- Les autorités régionales (Consejería de Educación de la Junta de Andalucía)
- Les autorités locales (Mairies)
- Les centres scolaires (C.E.I.P., I.E.S., E.O.I., etc.)

LES RÔLES: MINISTERIO DE EDUCACIÓN. MADRID

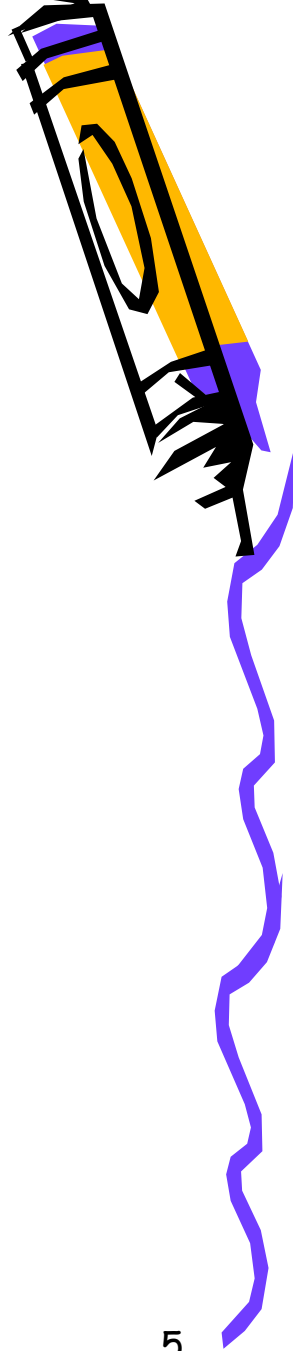


L'État garantit

- la standardisation et l'unité du système éducatif
- Le respect du droit à l'éducation de tous les espagnols.



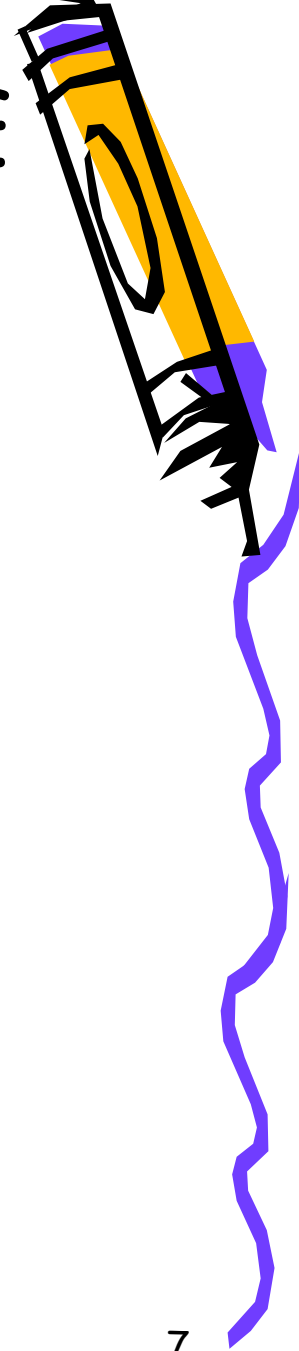
LES COMMUNAUTÉS AUTONOMES EN ESPAGNE



JUNTA DE ANDALUCÍA CONSEJERÍA DE EDUCACIÓN. SEVILLA



DELEGACIÓN PROVINCIAL DE EDUCACIÓN. CÓRDOBA



LES LOIS

- 1990 'LOI GÉNÉRALE D'ORGANISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF' (LOGSE)
 - cette loi règle et structure le système éducatif;
 - l'éducation obligatoire s'étend jusqu'à l'âge de 16 ans;
 - les professeurs se voient attribués un nouveau rôle;
 - les programmes scolaires reflètent le contexte autonome.
- 2006 'LOI ORGANIQUE DE L'ÉDUCATION' (LOE)
 - elle réunit et met à jour les lois précédentes.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL

- ÉCOLE MATERNELLE (0-6 ANS)
- ÉCOLE PRIMAIRE (6-12 ANS)
- ÉCOLE SECONDAIRE (12-18 ANS)
- FORMATION TECHNIQUE
SUPÉRIEURE
- UNIVERSITÉ

ÉCOLE MATERNELLE/ CRÈCHES

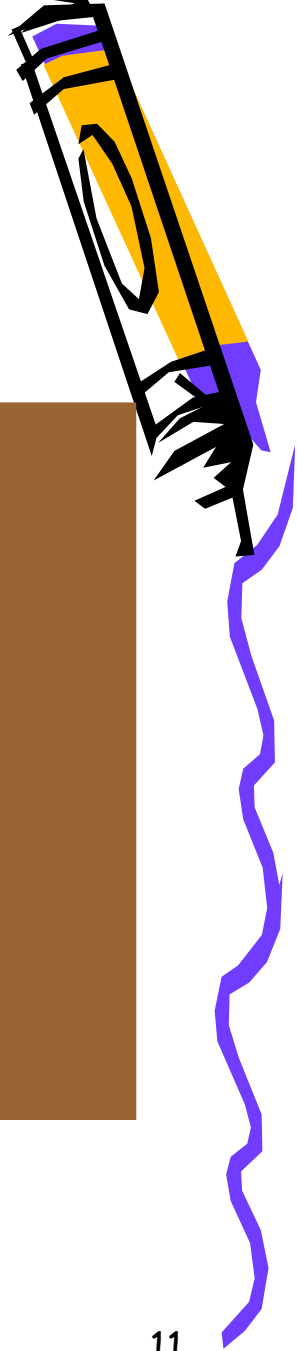
L'ÉDUCATION DES 0-3
L'ACTIVITÉ DE CES CRÈCHES EST DE
NATURE À ASSISTER LES FAMILLES
TOUT EN CONTRIBUANT À
L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

L'ÉDUCATION DES 0-6 ANS CONSTITUE LA PREMIÈRE
ÉTAPE DU SYSTÈME ÉDUCATIF.

LA SCOLARITÉ DES ENFANTS N'EST PAS OBLIGATOIRE
MAIS PRESQUE LA TOTALITÉ DES ENFANTS EST
SCOLARISÉE.

ÉDUCATION PRIMAIRE

- 6-12 ANS.
- PREMIÈRE ÉTAPE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE.
- ELLE EST DIVISÉE EN TROIS CYCLES DE 2 ANS.

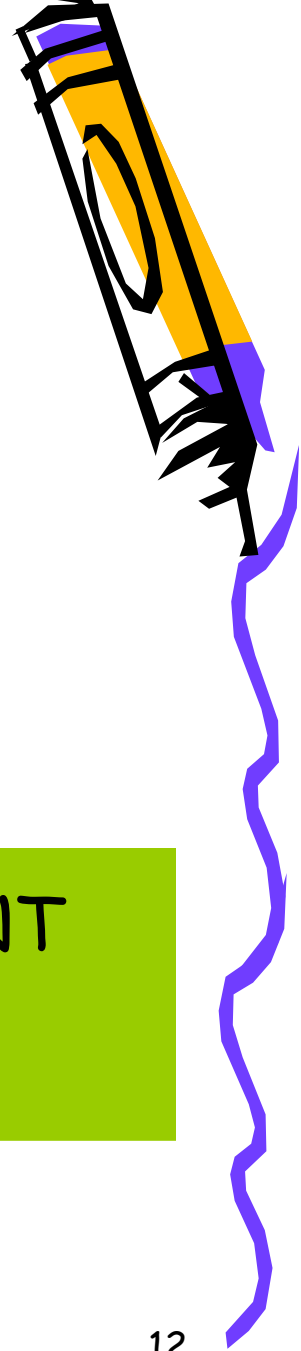


EDUCATION SECONDAIRE

EDUCATION SECONDAIRE
OBLIGATOIRE (ESO)

PRÉPARATION AU
BACCALAURÉAT

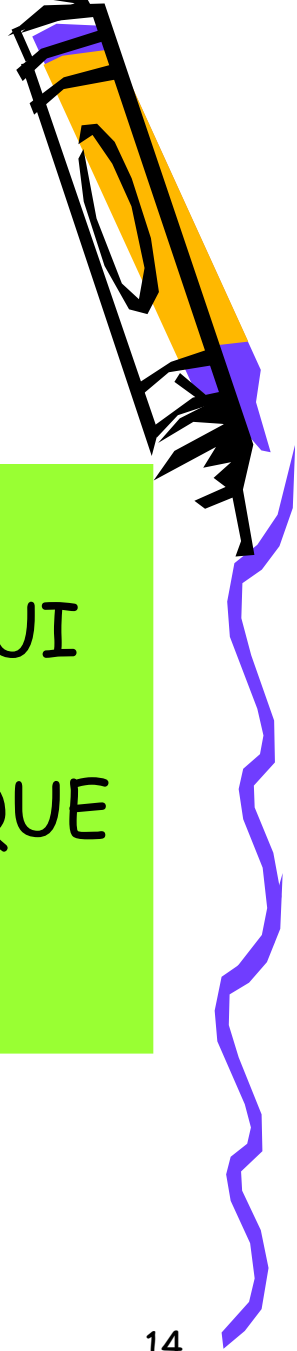
ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE



ÉDUCATION SECONDAIRE OBLIGATOIRE (ESO)

- 12-16 ANS.
- 4 ANNÉES DIVISÉES EN DEUX CYCLES DE 2 ANS
- LES ÉLÈVES QUI ONT LA MOYENNE DANS LA MAJORITÉ DES MATIÈRES REÇOIVENT LEURS DIPLÔMES.
- LES ÉLÈVES QUI N'ONT PAS LA MOYENNE PEUVENT SUIVRE UN PROGRAMME DE FORMATION TECHNIQUE DE BASE (PCPI)

FORMATION TECHNIQUE



- DURÉE: 2 ANS
- ELLE EST DESTINÉE AUX ÉLÈVES QUI SOUHAITENT SUIVRE UNE FORMATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUE POUR ENTRER DANS LE MONDE DU TRAVAIL.

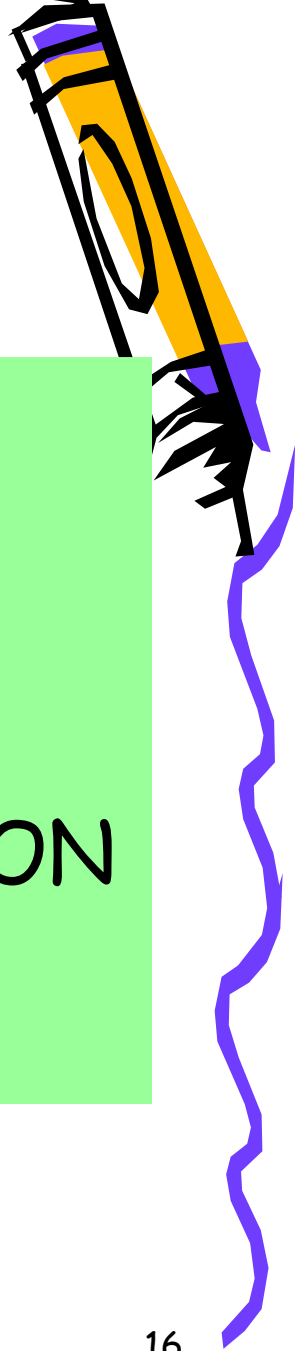


PRÉPARATION AU BACCALAURÉAT

- 16-18 ANS.
- DEUX ANS
- TROIS OPTIONS: ARTS, SCIENCES ET TECHNOLOGIE, LETTRES ET SCIENCES SOCIALES.
- LES ÉLÈVES OBTIENNENT LE DIPLÔME DE "BACHILLERATO"
- CE DIPLÔME PERMET DE CONTINUER LES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ APRÈS ÊTRE REÇU À UN EXAMEN DE SÉLECTION ("SELECTIVIDAD") OU DE SUIVRE UNE FORMATION TECHNIQUE SUPÉRIEURE.

FORMATION TECHNIQUE SUPÉRIEURE (BTS)

- ELLE EST OFFERTE AUX ÉLÈVES QUI ONT LE BACCALAURÉAT
- CE BTS PERMET L'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ DANS UNE BRANCHE D'ÉTUDES EN RELATION AVEC LE BTS



UNIVERSITÉ

- L'EXAMEN DE "SELECTIVIDAD" DONNE ACCÈS À L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE.
- TROIS NIVEAUX:
 - LICENSE EN 4 ANS
 - LICENSE EN 5 / 6 ANS
 - MAÎTRISE / DOCTORAT

